

214C1754
FR0000036816-OP003-A01

21 août 2014

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

TOUR EIFFEL

(Euronext Paris)

- 1- Le 21 août 2014, Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics (« SMA BTP ») a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat visant les actions de la société TOUR EIFFEL sera réouverte du **28 août 2014 au 10 septembre 2014 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé¹ qu'à l'issue de l'offre publique d'achat visant les actions de la société, SMA BTP détenait 3 081 820 actions TOUR EIFFEL représentant autant de droits de vote, soit 49,13% du capital et des droits de vote de la société² et qu'elle détient à ce jour 3 082 731 actions TOUR EIFFEL représentant autant de droits de vote, soit 49,14% du capital et des droits de vote de la société.

SMA BTP s'engage irrévocablement à acquérir **au prix de 58 € par action** :

- la totalité des actions TOUR EIFFEL existantes non détenues par elle, soit un maximum de 3 190 380 actions TOUR EIFFEL ; et
- la totalité des actions nouvelles TOUR EIFFEL susceptibles d'être émises, avant la clôture de l'offre réouverte, à raison de l'exercice des options de souscription d'actions attribuées par la société, soit au total un maximum de 94 232 actions TOUR EIFFEL.

- 2- Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres TOUR EIFFEL sont applicables

¹ Cf. D&I 214C1703 du 14 août 2014.

² Sur la base d'un capital composé de 6 273 111 actions représentant autant de droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.